



La Copette

Club de randonnée pédestre de Persan

Siège social : Maison des Associations — 40, Avenue Jean

Jaurès 95340 Persan

Site Internet : <https://lacopette.sportsregions.fr/>

BULLETIN D'ADHÉSION SAISON 2024-2025

NOM : PRÉNOM :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Si pas d'adresse courriel, nom de l'adhérent référent qui transmettra les informations :

Personne à prévenir en cas d'accident : Téléphone :

COTISATIONS (valable du 01/09/2024 au 31/08/2025)

Ensemble des adhérents pour 2024/2025, licence IRA	47€	
Adhérent ayant une licence assurance IRA dans un autre club	16€	
Abonnement à la revue « Passion Rando » (facultatif)	10€	
Montant du règlement		

Licence IRA : Licence individuelle avec RC et Accidents Corporels (AC)

Le Bulletin d'Adhésion, le certificat médical ou l'attestation relative au questionnaire santé sont à transmettre au trésorier avec le règlement : Annie CRUNEL, 2 Rue Pasteur – 95340 – PERSAN. Chèque à l'ordre de : La Copette.

L'adhésion ne sera prise en compte qu'après réception du règlement ci-dessus.

Le Club est affilié à la Fédération Française de Randonnée Pédestre sous N° 06083

J'ai pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association et m'engage à les respecter.

Date :

Signature :

Afin d'améliorer notre organisation, vous voudrez bien répondre à ces questions :

A quelles sorties envisagez-vous de participer :

Rando douce le lundi matin	
Rando plus le lundi matin	
Rando pour tous le jeudi matin	
Rando plus le jeudi matin	
Rando pour tous samedi matin	
Rando plus le samedi matin	
Marche nordique, jour à définir	
Sortie à la journée avec pique-nique ou restaurant	
Sortie 2 ou 3 jours avec week end	
Séjour d'une semaine à 10 jours France	
Séjour d'une semaine à 10 jours Étranger	

Merci pour votre coopération